



SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

## LA CFDT, TOUJOURS À VOS CÔTÉS !

Pour rappel : suite à l'intervention de la CFDT, il n'y aura pas d'aménagement en tournées sécables pour les semaines 30,31 et 32 non décompté des 30 jours par an par agent.

Les organisations syndicales majoritaires du site quant à elles n'ont pas pris leurs responsabilités dans le cadre de cette réorganisation !



Bulletin d'adhésion



CFDT SF3C

Antenne Val d'Oise  
8 Rue Du Cloître  
BP 28337  
95804 Cergy Pontoise  
Cedex  
Tél. 01 34 41 26 85  
Fax. 01 30 17 28 33  
95@cfdfs3c.org  
www.cfdtsf3c.org

### Comme vous l'avez souhaité très majoritairement la CFDT a signé votre accord de régime de travail sur Argenteuil PPDC pour 24 mois.

Pour la mise en place de cette nouvelle organisation, la CFDT a négocié et a obtenu les points suivants :

- ▶ 120€ CHM ou 80€ CM, pour chaque agent qui participera à la mise en place et à la façadisation des casiers le 25/06/18 y compris les remplaçants et agents des positions support. Le versement interviendra au plus tard sur la paie d'août 2018.
- ▶ 80€ pour tous les agents afin de faciliter l'apprentissage du nouveau TG, des nouvelles tournées et pour ceux qui réaliseront leurs cahiers de tournées avec bulletin d'itinéraire, plan de tournée et identification des points noirs. Payé au plus tôt sur la paie de septembre 2018 et au plus tard sur la paie de décembre 2018.
- ▶ 80€ pour tous les agents qui changeront de moyen de locomotion pour passer en staby. Payé au plus tard sur la paie d'octobre 2018.
- ▶ Une période sans sécabilité inopinée du 26/06/18 au 15/07/18.
- ▶ Une prime de 800€ sera donnée aux 3 pilotes machine s'ils décident de suivre l'activité sur la PIC ou acceptent un poste externe à la PPDC d'Argenteuil, ou 500 € s'ils décident de prendre un poste interne sur l'un des 5 sites de la plaque.  
Une indemnité de mobilité géographique accompagnera ce changement.

#### PROMOTIONS :

1 FSE en II.1 hors équipe  
7 facteurs en I.3

**La CFDT sera présente à vos côtés pour faire respecter les engagements pris par votre Direction.**

**Suite à la mise en place, n'hésitez pas à nous faire part de tout dysfonctionnement.**

**Plus nombreux, Plus forts, Syndiquez-vous à la CFDT**